

FONDATION



MILLIONS
D'Amis

Les droits de l'animal
Les devoirs de l'homme

Avec la Fondation 30 Millions d'Amis,
votre mairie s'engage pour
la stérilisation des chats errants.

Le saviez-vous ? Un couple de chats non stérilisés peut
engendrer plus de 20 000 descendants en quatre ans !

Pour soutenir nos actions en faveur des animaux,
rendez-vous sur **30millionsdamis.fr**